



République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi
Ministère de la Justice
Direction de l'Administration Pénitentiaire

N° 0023

M.J/D.A.P/S.C

Dakar, le 23 MARS 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avec la multiplication des foyers de contamination au Covid 19, le personnel pénitentiaire en service dans les établissements pénitentiaires est consigné à compter du mercredi 25 mars 2020 pour une durée de 10 jours.

L'entrée des plats extérieurs et des colis dans la détention est suspendue.

Pour la gestion des mandats de dépôts, des quartiers d'isolement ont été préparés dans tous les établissements pénitentiaires pour recevoir les nouveaux arrivants.

Pour la région de Dakar, la Maison d'Arrêt et de Correction du Cap Manuel complètement libérée de tout détenu pendant le week-end du 21 mars va recevoir en isolement les placés sous mandat de dépôt de sexe masculin.

Les femmes nouvellement placées sous mandat de dépôt seront transférées en isolement à la Maison d'Arrêt et de Correction du Pavillon Spécial dans deux quartiers jusqu'ici non occupés.

Les placés sous mandat de dépôt renvoyés en audience de flagrant délit seront maintenus à la cave en attente de leur jugement.

L'Administration pénitentiaire voudrait particulièrement remercier ses pensionnaires et leurs familles pour leur parfaite collaboration dans la mise en œuvre des mesures de prévention visant à contenir la menace Covid 19.

LE SERVICE DE LA COMMUNICATION

